

Le 15 janvier, 2021

Madame Carolyne Paquette, secrétaire
Commission de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles
Édifice Pamphile-Le May
1035 rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Consultations particulières sur le projet de loi #77, Loi sur l'institut agroalimentaire du Québec

Madame,

Les Associations des Anciens et des Anciennes de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) des campus de La Pocatière et de St-Hyacinthe regroupent la majorité des anciens élèves diplômés (12,000 diplômés) de l'institut ainsi que des membres du personnel retraité.

La mission des associations consiste globalement à promouvoir et maintenir le sentiment d'appartenance des membres envers l'ITA et plus spécifiquement :

- à les regrouper et favoriser le réseautage (conventums, bulletin d'information, services d'offre d'emploi, etc.);
- de venir en soutien aux services de l'ITA : galas, recrutement et relations avec les anciens (banque de données mise à jour régulièrement par les associations);
- développer et maintenir des relations étroites avec les partenaires du milieu de travail et la gouvernance de l'ITA;
- et à les faire participer au rayonnement de l'ITA.

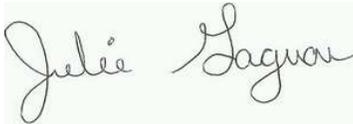
Soucieux d'associer ses membres à l'évolution et au développement de l'ITA, les associations d'anciens ont pris connaissance du projet de loi cité en rubrique et l'accueillent très favorablement, notamment en ce qui a trait :

- à la nouvelle gouvernance de l'ITA (conseil d'administration et gestion des ressources humaines, financières et immobilières) et son lien formel avec les partenaires du milieu;
- à la possibilité pour l'ITA de devenir un centre collégial de transfert technologique en agroalimentaire et d'avoir accès à des programmes de subventions en recherche appliquée;
- et au maintien d'ententes avec les partenaires du milieu et différentes associations comme la nôtre.

En ce qui a trait à la gouvernance de l'ITA, nous souhaitons que nos associations puissent avoir, en alternance, un représentant parmi les dix (10) membres indépendants prévus au conseil d'administration (article 16, alinéa 1^{er} du projet de loi). Le cas échéant, il nous fera plaisir de faire des suggestions au ministre à cet effet. Cette demande s'inscrit en étroit lien avec la mission de nos associations en ce qui a trait notamment au développement et au rayonnement de l'ITA, et ce, par la prise en compte de l'expérience et de l'expertise des anciens étudiants de l'ITA.

En terminant, nous réitérons notre appui au projet de loi #77 qui donnera, à notre avis, plus de moyens à l'ITA pour jouer son rôle de soutien au développement de l'agroalimentaire au Québec. Nous demeurons disponibles si des informations supplémentaires vous seraient nécessaires.

Nous vous prions d'accepter, madame, nos meilleures salutations.



Julie Gagnon, présidente
L'AAAITA, Campus de La Pocatière



Sylvain Biron, président
L'AAAITA, Campus de Saint-Hyacinthe